

EN ROUTE POUR LE Sud



LE JOURNAL DE SUD ÉDUCATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Édito - Le mot rose de la situation actuelle

Alexandrine Gerrer

Les manifestations du 8 mars 2025 pour la journée des droits des femmes ont été une réussite. Il y a bien

sûr lieu de s'en réjouir, mais pour autant nous savons que c'est aussi le signe d'une inquiétude grandissante en proportion des menaces que font peser les mouvements extrémistes sur ces droits. Il n'y a qu'à voir les remous nauséabonds qui ont lieu ici ou là dans la lignée de la mise en place des programmes EVARS (Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle).

Pour ce printemps rose plutôt morose, il est à noter aussi le contexte international qui n'est pas non plus réjouissant. Que ce soient les oubliés de Mayotte, d'Ukraine, de Palestine ou d'ailleurs, ou les immigrés de plus en plus refoulés à la frontière, que ce soit le contexte politique international perturbé et perturbant, loin d'un chemin vers l'équilibre, ou la situation écologique qui semble plus que jamais être la grande oubliée des débats sauf lors de la mise en place de solutions technologiques démesurées, rien ne vient contrebalancer la morosité présente aussi au sein des établissements scolaires...

Alors, dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de lutter pour nos droits et pour la mise en

L'ÉCOLE DOIT
PRÉPARER LES
ENFANTS A'
AFFRONTER
L'AVENIR!

CETTE ANNÉE
NOUS ÉTUDIERONS
ESSENTIELLEMENT
"LES MISÉRABLES"
DE VICTOR
HUGO...!



SOMMAIRE

Édito - Le mot rose de la situation actuelle	1
Quid des examens de langue ?.....	3
Per què una secció en català ?.....	4
Pédagogies « alternatives » : quand la droite et l'extrême droite s'en emparent.....	5
Bulletin d'adhésion 2024-2025.....	8



Permanences tous les vendredis

Local Solidaires 66

4 bis, avenue Marcelin Albert

66000 Perpignan

06.84.89.01.17

66@sudeducation.org

www.sudeducation66.org

SUD éducation 66

"EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel

édité par Sud Education 66

4bis av. Marcelin Albert - 66000 Perpignan
et imprimé par Routage Catalan

58 avenue de Rivesaltes

66240 Saint-Estève

n° 86 - Mars - Avril - Mai 2025

ISSN 2427-5026

n° de CPPAP : 0923 S 06756

Dépôt légal : à parution

Directeur de publication :

Christopher Pereira

L'ÉQUIPE SYNDICALE :

Alexandrine Gerrer (déchargée)

Christopher Pereira (déchargé)

Roxane Harington (déchargée)

Marc Anglaret

Hélène Molin

Michel Benkemoun

Anne-Julie Borne

Nina Castellarnau

Raphaël Desalle

Adrien Marchand-Barrière

Léa Docus

place d'une école qui éduque au libre arbitre et à la prise de conscience, à l'encontre de toutes les injonctions qui cherchent à nous enfermer de plus en plus dans des rôles de simples rouages d'une machine à écraser l'humain. Il est plus que jamais nécessaire de se former et de faire vivre la

coopération au sein de nos classes mais aussi au sein de nos établissements si ce n'est au sein de nos collectifs. Il est plus que jamais nécessaire de reprendre la main et de se mobiliser pour défendre une autre école pour une autre société !

*R comme Revendiquer
O comme Oser
S comme Se Syndiquer
E comme Ensemble*



Quid des examens de langue ?

LYCÉE

Sarah Estime, enseignante en anglais

A priori qu'y aurait-il de mal à proposer aux élèves français un examen qui leur permette de justifier d'un niveau de langue ? Absolument rien. Toutefois et à analyser de plus près, qu'en est-il des arrangements de l'éducation nationale française avec des organismes privés ?

Tout d'abord et pour les lecteurs non avertis, il s'agit de trois examens proposés aux élèves de lycée afin d'évaluer et de valoriser leurs compétences linguistiques.

Le CEC (Cambridge English Certificate) souvent appelé tout simplement le Cambridge évalue et valorise la langue anglaise. Le DSD1 (Deutsches Sprachdiplom 1), la langue allemande et le DELE (Diploma de Español como lengua extranjera), la langue espagnole. Ils sont reconnus internationalement et sont dans la lignée du CECRL cadre européen commun de référence pour les langues. Focalisons-nous sur Le Cambridge.

Cambridge

English Qualifications



En ce qui concerne l'examen à proprement parler, il évalue quatre compétences langagières (compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite) et il est nécessaire d'être rompu à l'exercice avant de le passer, car les évaluations ne donnent pas réellement de place à la réflexion. Il faut donc développer des automatismes. Soit, rien de bien étonnant ici. Il s'avère, qu'en tant qu'enseignant.es de langues nous les évaluons déjà sur les mêmes critères. Pourquoi l'EN n'a t'elle simplement pas confiance en la capacité à évaluer les compétences acquises des élèves par des professeur.es de langues ?

Cette question se pose d'autant plus qu'une formation afin de corriger cet examen est imposée aux professeur.es de langues qui ne sont pas nécessairement volontaires. Elle est généralement placée sur un temps qui n'est pas nécessairement un temps de travail. Que le temps de correction prévu et de nouveau imposé, tombe souvent un samedi et

que les enseignants correcteurs ne sont pas rémunérés. Pourquoi les arrangements de l'EN avec un organisme privé devraient-ils reposer sur la seule volonté des enseignants ?

D'autre part, les enseignants de langues évaluent les élèves en fonction de cinq activités langagières (compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite et interactions orale et écrite qui ne valent que pour une) et visent un niveau précis en fin de cycle. Par exemple un élève de 3^e doit avoir validé le niveau A2 en LV1 dans les cinq activités langagières à la fin de cette dernière. Un élève de terminale qui n'a pas choisi d'option en relation avec la langue anglaise doit atteindre le niveau B2. Pour les élèves de terminale Euros, les spécialités et les BTS, le Cambridge est gratuit. Pourquoi ne pas étendre cette faveur aux autres ? Ne sommes-nous pas sensé.e.s être impartiales ? Car pour les autres, il reste payant. Que demeure t'il de l'égalité des chances proposée et mise en valeur par l'EN ? Il est également à se demander pourquoi l'EN s'est senti dans l'obligation de créer un tel partenariat alors que nous, professeur.e.s de langues, les évaluons déjà en accord avec le CECRL. Il est d'ailleurs remis une attestation en fin de terminale qui justifie du niveau individuellement atteint à chaque élève.

A1	Mots familiers Phrases simples	A2	Mots fréquents Discours courts
B1	Langue courante Discours simples	B2	Langue standard Discours détaillés
C1	Langue variée Discours longs	C2	Langue nuancée Tous discours

Pour finir, cet examen à un coût qui se situe entre 150 et 200 euros par niveau. C'est à dire que si un élève ou un autre locuteur car l'examen est ouvert à tout le monde, valide le niveau de compétences A2 mais souhaite valider le B1, il devra repasser l'examen et ce pour tous les niveaux.

Petite anecdote pour la fin : savez-vous qu'un professeur d'anglais peut-être réquisitionné pour accompagner un élève en situation de handicap lors des épreuves du Cambridge ? Naturellement, il ne lui a pas été demandé s'il se portait volontaire.

Per què una secció en català ?

Mario P Tórtola

TOUS
NIVEAUX



LA BRESSOLA

Si observem les dades d'aprenentatge de la llengua catalana al Departament veurem ràpidament que la llengua se troba en una situació crítica. Només vora 15000 alumnes de 84000 inscrits cursen estudis de català. Dels 15000, 12500 són inscrits en el primer grau i d'aqueixos 12500, 11700 són escolaritzats al sistema públic. Tot i així, i aquí ve la trampa, els diferents graus d'aprenentatge de la llengua són els de volta. Aqueixes dades inclouen també els cursos d'iniciació al català, que consisteixen en només 1 o 2 hores setmanals de llengua catalana, amb intervinguts de fora de l'aula i no sempre amb la formació ni el seguiment necessaris. Així doncs, de tot aqueix alumnat, només el 6,8% ho fa en centres que ofereixen classe bilingüe paritària o bilingüe immersiva, com és el cas d'Arrels, però recordem que només compta amb dos centres de maternal i primària a Perpinyà. La resta, 840 mainatges, són escolaritzats a La Bressola, la part privada, això sí amb aprenentatge immersiu en català. Pel que fa a l'aprenentatge del català al segon grau només 2237 alumnes cursen estudis en català a tot Catalunya Nord. D'aqueixos 2237, 1950 són al sector públic i 287 al sector privat. Si arribem fins l'etapa del liceu només 330 alumnes són escolaritzats en català, és a dir el 3,7% del total.

Aqueixes xifres afecten, ben segur, a les famílies i la mainada que tenen una gran dificultat d'accés a la llengua. Però també al professorat especialista en llengua catalana, que veu com sovint les seues places són en perill, com se'ls retallen hores de català, que envien substituts a cobrir places de català amb un nivell ínfim o inexistent o com depenen d'un sistema públic-privat, que no garanteix com cal les perspectives de futur a les treballadores d'aqueixa associació.

Si bé la Constitució Francesa diu que cal vetllar per les llengües dites "regionals" de França perquè són un

valor per a la República, que tant el Departament dels Pirineus Orientals com la Regió d'Occitània han signat un acord per a la promoció del català i, fins i tot l'Estat, aquell Estat que invoca l'article número 2 de la constitució quan li convé, que diu que le français est la langue de la république, ha creat l'OPLC (Oficina Pública per la Llengua Catalana) i paga el sou de moltes mestres de les escoles La Bressola, totes aqueixes mesures, algunes simbòliques i altres no tant, xoquen directament amb les dades que hem mostrat a l'inici de l'article i amb la virulència amb què el Prefecte i tot l'aparell de l'Estat denuncien que se facin plens municipals en català o prohibeix que se pugui retolar els senyals o fer ensenyament immersiu a l'escola pública.

I després de tota aqueixa explicació, encara no hem respost a la pregunta del títol. Per què és important fer una secció en català, aquí i ara. Què importa la recuperació d'una llengua, a part d'una la nostàlgia llunyana? O encara pitjor, d'un regionalisme conservador? Doncs res més lluny de la realitat. Com a sindicat que defensa una altra visió del sindicalisme, basat sobre la democràcia, l'emancipació individual i col·lectiva de la societat i que apostar per l'organització des de la base i l'ultra-local. Actualment, no hi ha res més ultra-local i anticapitalista a



Catalunya Nord que parlar català. La llengua catalana no ha esdevingut minoritzada per casualitat, s'ha minoritzat per una visió i una imposició centralista i colonialista de l'Estat francès, per unes decisions vingudes des de dalt cap a baix, i no a la inversa, per un model desigual centre-perifèria dins de l'Estat i per les dinàmiques del capital mundial a Europa i la resta del món i no pas per una decisió democràtica de la societat nord-catalana de deixar de parlar la seua llengua i passar al francès. Com a sindicat arrelat a la realitat local i d'esquerres

pensem que cal que el català tingui la seua plaça i així comencem aqueixa secció, però també pensem que el català no només serveix per parlar sobre la llengua catalana. És per això que a partir d'ara hi trobareu un article en català en la nostra revista sobre diferents temes que afecten a la vida laboral i social de Catalunya Nord i de l'Estat francès.



Lexic

- Vora 15000 alumnes : plus ou moins 15000 élèves
- Trampa : piège
- Aprenentatge immersiu : apprentissage immersif.
- Apprentissage dans la langue qui est en situation défavorable
- Els mainatges/la mainada : les enfants
- Retallen : ils coupent, dans le sens ils réduisent
- Substituts : Remplaçants
- Quan li convé : quand l'État veut, quand ça l'arrange
- Retolar els senyals : écrire en catalan les panneaux
- Llunyana/lluny : lointaine/loin
- Revista : magazine
- És la clau de volta : c'est la clé de voûte

Pédagogies « alternatives » : quand la droite et l'extrême droite s'en emparent

Christopher Pereira – SUD éducation 66

Les critiques réalisées à l'encontre de l'école dans sa globalité ne sont pas une nouveauté. Célestin Freinet la qualifiait en son temps de « fille et servante du capitalisme ». Plus récemment, au printemps 2017, le MEDEF lançait une campagne avec ces propos : « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail... ». De fait, elle s'insère dans le système idéologique de la société où elle est développée en se mettant à son service. Ainsi, dans le monde capitaliste actuel, l'institution scolaire sert avant tout à classer, sélectionner, discriminer.

Le constat général sur le service public d'éducation nationale est assez clair. Celui-ci dysfonctionne et se trouve constamment dégradé par les gouvernements successifs. La logique a été de détruire les services publics en appliquant la méthode mise en évidence par Noam Chomsky : commencer par baisser son financement afin qu'il ne fonctionne plus, provoquer l'insatisfaction de la population qui voudra alors autre chose, privatiser enfin ce service public. Cependant, si les critiques fusent de toutes parts, elles n'ont pas les mêmes origines idéologiques, ne portent pas sur les

mêmes causes et n'ont pas les mêmes conséquences.

À droite, les critiques évoquent de façon péjorative le « pédagogisme » des enseignant·e·s en revendiquant un retour vers une école conservatrice. C'est une critique qui fonde son discours sur une vision erronée d'une école qui n'a jamais existé et d'un passé mythifié. Elle milite pour l'instauration de l'uniforme, le retour des classes de niveau ou encore la fin du collège unique. Son poids politique est conséquent : défense de l'enseignement privé, imposition de la réforme dite du « Choc des Savoirs ». À gauche, on évoque plus généralement une école sclérosée qui ne prend pas en compte l'enfant comme individu. La pédagogie est également critiquée, qualifiée de désuète et inadaptée. On dénonce enfin l'absence générale de moyens, qui permettraient justement d'innover pédagogiquement et de réduire le nombre d'élèves par classe, ainsi que le financement du privé par l'argent public. Le risque est alors de voir se développer des enseignements alternatifs dans des écoles privées hors contrat.

PÉDAGOGIE

Face à ces constats de dysfonctionnement fleurissent les pédagogies dites « alternatives », avec un engouement particulier pour Montessori ou l'ouvrage de Céline Alvarez, « Les Lois naturelles de l'enfant ». La droite et l'extrême droite diffusent de cette façon, dans les établissements privés mais aussi dans l'enseignement public, une rhétorique qui pourrait s'approcher des courants pédagogiques émancipateurs. Or, ce qui est proposé ne remet pas fondamentalement en cause le fonctionnement de l'institution scolaire. Au contraire, les projets sont développés au service d'une idéologie néolibérale, conservatrice et raciste. Pour combattre ce phénomène, il est nécessaire de débusquer les éléments de langages mobilisés, d'identifier les financements apportés et de dénoncer les liens existants avec le pouvoir et le grand capital. Il s'agit dès lors de démontrer comment la droite et l'extrême droite instrumentalisent les pédagogies « alternatives » pour défendre leurs intérêts de classe.



1. Les intérêts particuliers du patronat pour la question scolaire

Pour le patronat, l'objectif de l'école est simple et concret : répondre aux besoins du marché du travail et des entreprises. La question de l'émancipation de l'humain n'entre pas dans l'équation. Il s'agit uniquement de former une main-d'œuvre servile et peu chère. L'école doit donc être au service du capital. Dès lors, et ce n'est pas nouveau, elle devient une source d'intérêt :

« Parce que le niveau global d'éducation et le niveau culturel d'un pays ont un impact déterminant sur l'environnement dans lequel se développe l'activité entrepreneuriale, l'entreprise est fondée à porter un avis sur la manière dont ce pays investit ou non dans son système éducatif, et plus encore à agir, car partout elle est considérée comme un partenaire naturel de l'école1. »

Cette idéologie est soutenue et développée par des investissements financiers et un lobbying constant, notamment grâce à l'action de l'Institut Montaigne fondé en 2000 par l'entrepreneur Claude Bébérard.

Concrètement, les dispositifs et les partenariats du MEDEF avec l'Éducation nationale se développent à un tel point qu'il devient complexe d'en faire une liste exhaustive : Semaine École/Entreprise, Parcours Avenir, Label Lycée des Métiers, Action École Entreprise, Salon des mini-entreprises, Campus des métiers et des qualifications, Pôle Stage, IDE (Institut du monde de l'entreprise qui intervient sur les programmes de SES), CNEE (Conseil national d'éducation économique), Semaine de l'Industrie... Tous ces dispositifs lient l'école au monde de l'entreprise et témoignent de l'entrisme du MEDEF dans l'institution scolaire.

La stratégie des classes dominantes n'est plus de s'en tenir au secteur de l'enseignement privé. Elles disposent déjà de leurs écoles d'élites, à l'instar des collège et lycée Stanislas à Paris, où se cultive l'entre-soi des privilégiés et la culture du réseau. Ces établissements se concentrent sur la formation des cadres et des dirigeant·e·s, et non de la main-d'œuvre. Pour cette dernière, il y a l'école publique. La vision développée est ainsi extrêmement ségrégative et correspond aux dernières réformes du gouvernement Attal – lui-même passé par l'École Alsacienne – comme celle du « Choc des Savoirs » et ses groupes de niveau. L'objectif est, pour la droite et l'extrême droite, de revenir sur l'existence du « collège unique ». L'enjeu de l'école publique est donc réel.

Cette stratégie met en place des outils à son service, notamment avec la création en 2010 de l'association Agir pour l'école (APE) par le même Claude Bébérard. Le lien avec l'Institut Montaigne, est donc sans équivoque, tout comme avec le monde politique. En effet, sa création a été soutenue par Jean-Michel Blanquer, alors directeur général de

l'Enseignement scolaire, par ailleurs membre de son comité directeur jusqu'à sa nomination en tant que ministre de l'Éducation nationale en 2017. Derrière cette initiative, ce sont bien des grandes entreprises que proviennent la majorité des financements : Groupe AXA, Total, Groupe Dassault.

Cet entrisme du privé dans le public se manifeste ainsi concrètement par plusieurs millions de dons qui sont eux-mêmes défiscalisés à 66 %, voire 75 % si l'action cible les publics en difficulté comme les élèves de REP et REP+, à l'image de l'association Énergie Jeune. L'enjeu est de taille pour celles et ceux qui défendent l'enseignement public. Défiscaliser, sous couvert de philanthropie, revient à détourner de l'argent public – qui ne rentre pas dans les caisses de l'État – pour servir les intérêts du privé. Il s'agit peu à peu, pour ces « associations », de se substituer aux missions de l'État en « dénationalisant » l'action publique d'éducation pour l'ouvrir aux enjeux économiques de l'entreprise privée.

Pour cela, la communication de ces acteurs privés se base notamment sur « l'expérimentation et l'innovation », en mettant en avant une extrême rigueur scientifique. Cette rhétorique, qu'on peut qualifier de scientisme pédagogique, est une constante dans les instituts d'influence libéraux. L'idée est que les pratiques éducatives et les méthodes d'enseignement devraient être fondées sur des résultats scientifiques solides. Cela conduit à privilégier l'utilisation des recherches en sciences cognitives pour les appliquer aux méthodes d'enseignements efficaces. Cette approche connaît deux limites :

- le risque de réduire la complexité éducative à des indicateurs mesurables, au détriment de dimensions humaines, culturelles ou sociales ;
- une trop grande dépendance aux « données probantes » qui peut ignorer le rôle de l'expérience pratique des enseignants.

Ce scientisme pédagogique s'accompagne souvent d'un solutionnisme technologique appliquée à l'éducation. Cela sous-entend que la technologie (outils numériques, plateformes d'apprentissages, IA...) peut résoudre les problèmes de l'éducation ou transformer radicalement l'enseignement. Cela se traduit notamment par l'introduction massive de tablettes ou d'ordinateurs en classe, ou l'utilisation de plateformes d'apprentissage en ligne personnalisées, avec la conviction que cela améliorera automatiquement les apprentissages. C'est notamment ce qu'on observe chez AEP qui développe son action autour d'applications à utiliser sur des tablettes. On retrouve ainsi des élèves seuls, isolés, assis devant un écran avec un casque sur les oreilles. Les limites à ce solutionnisme technologique sont nombreuses :

- une dépendance excessive aux outils technologiques peut accentuer les inégalités (par exemple dans les zones défavorisées où l'accès au numérique est limité) ;
- la technologie ne remplace pas la relation humaine entre enseignant et élève, qui reste essentielle à l'apprentissage ;
- le « mythe » de la technologie comme solution universelle peut négliger d'autres facteurs clés (formation des enseignants, contexte socio-culturel, etc.).



Le grand patronat s'offre de cette façon la possibilité d'ouvrir un fructueux marché technologique dont il sera le bénéficiaire, tout en continuant d'influer idéologiquement sur l'école2, sous couvert d'innovation pédagogique. Cette façade affichée d'une « pédagogie alternative » est également utilisée par l'extrême droite. Celle-ci mène ainsi un combat pour une école au service de son idéologie conservatrice et raciste. Le projet idéologique de la fondation Espérance Banlieues en est un parfait exemple.

suite de cet article dans le prochain journal

Adhérent·e

NOM : Prénom :

Adresse : Code postal :

Commune : Téléphone : E-mail :

Situation professionnelle

Branche (1^{er} ou 2nd degré, supérieur) : Corps, grade (AED, AESH, PE, certifié·e, hors-classe...) :

Discipline, fonction, statut (stagiaire, adjoint·e, brigade, TZR,...) :

Temps complet Temps partiel :

Disponibilité Congé (type :) Retraité

Établissement d'exercice ou de rattachement administratif (pour ceux en activité)

Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Cotisation

66 % des sommes versées en 2024 seront déductibles de vos impôts sur le revenu de 2024 ou ouvriront un crédit d'impôt. Un justificatif vous sera adressé en 2025.

Montant de la cotisation annuelle 2024 - 2025 (consulter le tableau ci-dessous) : €

Cotisation payée en (1 à 10 fois) : fois (**dernier versement en juillet 2025**)

Paiement par :

- Chèque·s (joindre tous les chèques, à l'ordre de SUD éducation 66, et écrire le mois de dépôt au dos de chaque chèque)
- Virement sur le compte SUD éducation 66 (voir RIB au verso. Penser à préciser le motif du virement)
- Par CB sur le site de la Fédération SUD éducation (<https://mon.sudeducation.org/>)

Montants des cotisations, à calculer d'après le salaire mensuel net moyen de l'année civile 2023 :

Salaire mensuel net moyen en 2023	Cotisation annuelle 2024-2025	Cotisation réelle (après déduction ou crédit d'impôt)	Taux de cotisation
Jusqu'à 900 €	5,00 €	1,70 €	/
Jusqu'à 1000 €	10,00 €	3,40 €	1,00 %
Jusqu'à 1100 €	25,00 €	8,50 €	2,30 %
Jusqu'à 1200 €	40,00 €	13,60 €	3,30 %
Jusqu'à 1300 €	60,00 €	20,40 €	4,60 %
Jusqu'à 1400 €	80,00 €	27,20 €	5,70 %
Jusqu'à 1500 €	100,00 €	34,00 €	6,70 %
Jusqu'à 1600 €	120,00 €	40,80 €	7,50 %
Jusqu'à 1700 €	140,00 €	47,60 €	8,20 %
Jusqu'à 1800 €	162,00 €	55,08 €	9,00 %
Jusqu'à 1900 €	192,00 €	65,28 €	10,10 %
Jusqu'à 2000 €	220,00 €	74,80 €	11,00 %
Jusqu'à 2100 €	242,00 €	82,28 €	11,50 %
Jusqu'à 2200 €	264,00 €	89,76 €	12,00 %

Pour tout cas particulier (difficulté de paiement, etc.), n'hésitez pas à contacter SUD éducation 66.

Le présent bulletin d'adhésion est à renvoyer par mail (66@sudeducation.org), ou, avec les chèques, à :

SUD éducation 66 – 4 bis avenue Marcelin Albert – 66000 Perpignan

J'autorise SUD éducation à faire figurer ces informations dans ses traitements et fichiers informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi « Informatique et Liberté » du 06 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la Fédération SUD éducation.

Date :

Signature :